

Filtres & Ultrafiltres:

Soit E un ensemble on appelle **filtre** sur E tout ensemble de parties $\mathscr F$ tel que:

- Non-trivialité : Il ne contient pas l'ensemble vide.
- Hérédité : Si $A \in \mathcal{F}$, alors toute partie qui contient A est dans \mathcal{F} .
- Stabilité par intersection finie

Par exemple considérons l'ensemble $E = \{1, 2, 3, 4\}$, alors on pose $\mathscr{F} = \{\{1, 2\}, \{1, 2, 3\}, \{1, 2, 4\}, \{1, 2, 3, 4\}\}$ et on vérifie facilement que c'est un **filtre** sur E, et on appelle alors E espace filtré.

On peut définir alors le concept de **filtre engendré** par des parties, c'est le plus petit filtre qui contient ces parties, par exemple le filtre précédent est le filtre engendré par $\{1,2\}$.

On définit alors aussi le concept **d'ultrafiltre**, un ultrafiltre étant un filtre maximal pour l'inclusion, ie un filtre qui n'est pas contenu dans un filtre plus grand.

Limite d'un filtre:

Soit x un élément d'un espace filtré (X, \mathscr{F}) alors on dira que x est (une) **limite du filtre** et on dira que le filtre **converge vers** x si et seulement si \mathscr{F} contient le filtre engendré par les voisinages de x.

Equivalence des limites:

On peut alors montrer que le concept de filtre généralise le concept de limite d'une suite ou d'une fonction. Soit (u_n) une suite à valeur dans un espace topologique X, on définit alors le **filtre de Fréchet** par:

$$\mathscr{F}_{Frechet} := \{ A \subseteq \mathbb{N} \; ; \; A^c \text{ est fini } \}$$

Alors la limite du filtre de Frechet est exactement la limite classique de cette suite.

En particulier se donner un filtre sur un ensemble est moralement équivalent à se donner une "définition de limite" sur cet ensemble.